

délégation qui a lancé une nouvelle série de négociations dans le cadre du GATT. Sous la direction de David MacDonald, nous avons aidé les Canadiens à apporter un soulagement important aux victimes de la famine qui sévit en Afrique. Le nombre de femmes qui sont chefs de mission à l'étranger a augmenté. Nous essayons délibérément de projeter une image plus exacte des divers éléments de ce pays dans notre politique étrangère et de les faire participer davantage à son élaboration et à son application.

Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur deux questions de fond auxquelles nous avons accordé plus d'importance. La première est celle du Grand Nord.

Le Canada est un pays arctique. Seule l'Union soviétique possède des terres arctiques d'une superficie supérieure à celles du Canada. En outre, nos côtes arctiques sont les plus longues au monde. Jusqu'à ces dernières décennies, le Grand Nord semblait avoir peu d'importance pour la politique étrangère du Canada. Mais la situation a commencé à changer lorsque les perfectionnements de la technologie militaire d'une importance stratégique croissante pour les superpuissances ont commencé à envahir l'Arctique, que des possibilités d'exploitation sur une grande échelle des ressources du Nord ont ensuite commencé à se faire jour et que la coopération s'est intensifiée entre les résidents des pays circumpolaires.

Le voyage effectué par le Polar Sea pendant l'été de 1985 a fait ressortir de façon éclatante les inquiétudes profondes des Canadiens à l'égard de la souveraineté sur l'Arctique. Il a également mis en évidence que nous avons fait très peu pour nous préparer à exercer un contrôle sur notre Grand Nord. Il y a un an, j'ai délibérément affirmé que la souveraineté canadienne s'étendait à toutes les eaux de l'archipel de l'Arctique et j'ai annoncé des règlements établissant des lignes de base autour de l'archipel. J'ai déclaré que nous étions déterminés à défendre notre juridiction devant la Cour internationale. Nous construirons un brise-glace polaire de classe 8 et prendrons d'autres mesures pour augmenter sensiblement notre capacité d'exercer un contrôle effectif sur les eaux de notre Grand Nord.

Ces engagements du gouvernement, et leur mise en application, seront intégrés dans une politique globale. Une politique étrangère globale concernant le Grand Nord comprendra les quatre thèmes majeurs suivants:

- Affirmation de la souveraineté du Canada,